

Informations municipales



Septembre 2023



La commune est éligible au Fonds vert pour la friche des Vieux Ponts (160 000 euros) et pour la renaturation du square Albert Lhuissier (58 471 euros)

Points travaux

Après la période de construction des dossiers et de recherche de subventions, les projets communaux rentrent dans de la phase opérationnelle.

La fin de l'année sera marquée par des travaux sur la commune. A chaque fois, élus et services, sont mobilisés pour en minimiser les impacts. Riverains et acteurs économiques sont régulièrement informés de leur évolution.

S'ils perturbent parfois nos habitudes, les travaux de rénovation et d'embellissement sont nécessaires pour faire de Connerré une Petite Ville de demain.



La commune a reçu au titre de la DSIL une subvention de 198 748 euros pour la mise en oeuvre de son plan vélo. Une autre subvention dans le cadre du programme national Avélo 6 est en instruction.

1

RUE DE PARIS

Les travaux sont quasiment achevés. Il reste le marquage à faire (délai minimum de 3 semaines avant la pose)

2

PLACE ALBERT LHUISSIER

Début des travaux le 18 septembre (voir le plan prévisionnel au verso).

3

RUE DES VIEUX PONTS

Début de la déconstruction de la friche des Vieux Ponts fin novembre.

Plan prévisionnel du phasage des travaux place Albert Lhuissier



Phase 1 : Du 18 au 20.09.2023
Démolition+Bordures accès (1/2)
(sous réserve de livraison des bordures)



Phase 2 : Du 21.09.2023 à début Novembre
Réalisation complète de la place centrale



Phase 3 : Début novembre
Travaux côté Banque



Phase 4 : 1ère 15aine de Novembre
Travaux de bordures :
- Côté pharmacie
- Rue du petit train



Phase 5 : Novembre - Début décembre 2023
Travaux au niveau de la Pharmacie

STATIONNEMENT DANS LE CENTRE-VILLE

Pendant la phase des travaux le stationnement ne sera plus possible place Albert Lhuissier sauf les places à côté de la pharmacie avenue de Verdun jusqu'à la fin novembre. Les travaux débuteront par la réalisation des places de parking. Elles seront restituées dès la pousse du gazon (indisponibilité de 2 mois environ). Nous vous conseillons de vous stationner quai des sports ou à la Passerelle. Après les travaux, le stationnement passera en zone bleue dans le secteur de façon à favoriser l'accès aux commerces. Les salariés travaillant dans le centre-ville seront invités à se stationner sur le parking de la Passerelle qui a été rendu plus facilement accessible aux automobilistes et aux piétons, dans le même objectif de faciliter l'accès de la clientèle aux commerces et aux services.